



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Industrie du verre

Question au Gouvernement n° 650

Texte de la question

INDUSTRIE DU VERRE

Mme la présidente . La parole est à M. Julien Brugerolles.

M. Julien Brugerolles . Ce 1er mai a eu un goût amer avec la multiplication des licenciements : 300 plans sociaux sont en cours, menaçant directement 300 000 emplois. Chaque semaine, de nouvelles attaques frappent nos usines, qu'il s'agisse d'Arkema, STMicroelectronics, Vencorex ou Arcelor-Mittal.

Aujourd'hui, c'est l'industrie du verre qui se retrouve dans le viseur d'actionnaires sans foi ni loi. Le groupe Owens-Illinois (O-I) Glass, géant américain du secteur, dont le premier actionnaire est le fonds d'investissement BlackRock, a annoncé un plan mondial de restructuration. Pour sa filiale O-I France, cela se traduit par 320 licenciements nets, soit près de 15 % des 2 200 salariés du pays.

En plus de la fermeture de la verrerie de Vergèze dans le Gard, quatre autres sites produisant bouteilles, pots et bocaux essentiels à notre économie sont concernés, notamment celui de Puy-Guillaume avec vingt-sept potentielles suppressions de postes. Pourtant O-I France affiche des bénéfices records et a bénéficié de 15 millions d'euros d'aides publiques directes entre 2019 et 2023 pour ses investissements.

Ce plan social, brutal et injustifié, frappe une filière essentielle à notre pays et à la transition écologique.

Les ouvriers du verre attendent des actes forts : des mesures fortes pour les protéger d'actionnaires obsédés par la rentabilité ; des actes forts pour défendre notre industrie face aux grandes puissances comme les États-Unis et la Chine, qui cherchent à l'affaiblir à leur profit.

Les outils existent : interdiction des licenciements boursiers, remboursement des aides publiques, soutien à la reprise des sites par les salariés, taxation carbone des productions importées, nationalisations temporaires ou pérennes.

N'est-il pas temps de sortir de l'immobilisme et du laisser-faire pour passer à l'action ? (*Applaudissements sur quelques bancs des groupes GDR, LFI-NFP et SOC.*)

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre chargé de l'industrie et de l'énergie.

M. Marc Ferracci, *ministre chargé de l'industrie et de l'énergie* . Vous nous interrogez sur les difficultés rencontrées par l'entreprise Owens-Illinois et sur ses annonces, qui concernent plusieurs sites en France, notamment à Vergèze dans le Gard et à Puy-Guillaume dans le Puy-de-Dôme.

Mes pensées vont évidemment aux salariés concernés, et le soutien des services de l'État sera constant pour assurer leur accompagnement et leur reclassement.

Le contexte de l'industrie du verre est marqué par une baisse de la demande et une concurrence accrue avec d'autres mécanismes d'embouteillage et d'autres matériaux, comme l'aluminium. Cependant, les décisions prises, notamment pour le site de Vergèze, l'ont été sans véritable recherche de diversification.

Face à cette situation, nous sommes pleinement mobilisés. J'ai échangé récemment avec la présidente de région, Carole Delga, afin d'examiner les perspectives du site gardois et les possibilités de reprise. Nous travaillons activement avec les services de l'État pour identifier les possibilités et une solution industrielle pour la reprise des différents sites.

Ces solutions existent parfois : ainsi, à la verrerie Arc dans le Pas-de-Calais, nous avons réussi à consolider le modèle économique et à préserver 4 000 emplois.

M. Sylvain Maillard . Oui ! Bravo !

M. Marc Ferracci, *ministre* . Il n'y a donc pas de fatalité. Vous avez raison, il est essentiel de se battre sur chaque dossier. Nous devons également agir au niveau européen pour renforcer la protection commerciale de nos industries. Nous travaillons avec la Commission européenne afin de trouver des solutions pour mieux protéger nos entreprises et sortir de la naïveté face à des concurrents qui ne respectent pas toujours les règles d'une concurrence loyale. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe EPR.)*

Données clés

Auteur : [M. Julien Brugerolles](#)

Circonscription : Puy-de-Dôme (5^e circonscription) - Gauche Démocrate et Républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 650

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : Industrie et énergie

Ministère attributaire : Industrie et énergie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 mai 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 8 mai 2025